

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1009/SG/CG portant nomination d'un directeur du port par intérim

n° 1009/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
3 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Pendant le congé de M. Michel Rousseau, l'intérim du directeur du port sera assuré : — du 9 juillet au 9 août 1968 par M. Guy Raimondeau, chef de l'exploitation du port ; — du 10 août au 10 septembre 1968, par M. Joseph Dautais, commandant du port.